Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 31 (1905)

Heft: 1

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ouvriers.				
Hors du tunnel.				
Total des journées	n.	6982	3487	10469
Effectif maximum	»	299	141	440
Dans le tunnel.				
Total des journées	»	8890	3721	12611
Effectif maximum	»	359	120	479
Total.				
Total des journées	»	15872	7208	23080
Moyenne journalière	»	529	240	769
Effectif maximum	»	658	261	919
Animaux de trait				
Total des journées	n.	330	198	528
Locomotives.		3	1	4
Températures (maxima).				
De la roche, à l'avancement		12°	15,5	—
De l'air, »		12°	17*	—

Renseignements divers.

L'avancement des galeries s'est fait à la main. Du côté Sud, on a percé des couches de marne tendre ou dure, alternant avec des bancs de grès calcaire. Du grisou a continué à sortir à 466 m. du portail, mais en quantité trop peu considérable pour gêner les travaux. Du côté Nord, on a rencontré presque partout des bancs de grès séparés par des couches de marne dure de 2,10 et 15 m. d'épaisseur.

* Température de l'air à l'extérieur 3°.

Tunnel du Simplon.

Etat des travaux au mois de décembre 1904.

Longueur du tunnel entre les deux têtes des galeries de direction : 19 730 m.

Galerie d'avancement.		*Côté Nord* **Brigue**	*Côté Sud* **Iselle**	*Total*
1. Longueur à fin novembre 1904.	m.	10376	9110	19486
2. Progrès mensuel	»	0	52	52
3. Total à fin décembre 1904	»	10376	9163	19538
Ouvriers.				
Hors du tunnel.				
4. Total des journées	n.	6789	12957	19746
5. Moyenne journalière	»	243	448	691
Dans le tunnel.				
6. Total des journées	»	13072	36866	49938
7. Moyenne journalière	»	484	1318	1802
8. Effectif maximal travaillant simultanément	»	194	527	721
Ensemble des chantiers.				
9. Total des journées	»	19861	49823	69684
10. Moyenne journalière	»	727	1766	2493
Animaux de trait.				
11. Moyenne journalière	»	0	0	0

Renseignements divers.

Côté Nord. — Les travaux d'avancement restent suspendus.

Accident : Le 1er décembre, le mineur Battiato, Domenico, de Villa di Conti (Padoue), a été jeté à terre par un bloc de rocher qui s'est détaché du faite du tunnel au km. 9,699. Il a été dangereusement blessé à l'épine dorsale.

Côté Sud. — On a percé mécaniquement et à la main la galerie parallèle jusqu'au km. 9,132. Le 10 décembre, on a entrepris, au moyen de la perforation mécanique, le percement de la transversale entre les deux tunnels km. 9,126-9,140. Cette transversale a été terminée le 19 décembre. Le même jour on a repris avec la perforation mécanique les travaux d'avancement vers le Nord de la galerie de base au km. 9,142, et on est arrivé à la fin du mois au km. 9,185.

La galerie d'avancement a traversé les micaschistes calcaires.

Température de la roche : 45° C.

Dans la galerie de base, il reste encore à percer du km. 9,111 au km. 9,134 et du km. 9,185 au km. 9,354, en tout 192 m. Le front d'attaque Sud est à une distance de 169 m. de celui du Nord.

Les travaux de la galerie de base ont été suspendus à Noël pendant 25 h.

Le volume d'eau sortant du tunnel comportait à la fin du mois 900 litres par seconde, y compris 133 litres par seconde pour les sources d'eau chaude provenant de l'avancement entre les km. 9,110 et 9,185.

BIBLIOGRAPHIE

Schweizer Kalender für Electrotechniker, *unter Mitwirkung von Ingenieur S. Herzog, Zürich. Herausgegeben von F. Uppenborn, Stadtbaurat in München. Zweiter Jahrgang 1905. Druck und Verlag von R. Oldenbourg.*

Nous avons signalé l'année dernière ce calendrier, qui paraissait alors pour la première fois et comblait heureusement une lacune. L'édition de 1905 a conservé le même aspect et se compose de deux parties : la première de 400 pages environ, en forme de pochette, renfermant les renseignements d'usage courant ; la seconde, de 340 pages, des notices plus théoriques ou plus générales. Des chapitres nouveaux ont été ajoutés, d'autres transformés et complétés, de façon à maintenir cette publication au courant des progrès récents et de toutes les exigences de la technique moderne.

Agenda et livre d'adresses de l'électricien suisse, 1905. *Rédacteur en chef :* M. E. Gaillard, *ingénieur, professeur à l'Université de Lausanne. Genève, Rue de Villereuse 35.* Prix : Fr. 2,50.

A côté d'un agenda proprement dit et d'une liste d'adresses concernant l'industrie électrique et les branches connexes, on trouvera dans cette publication des tables numériques, des renseignements électro-techniques élémentaires et l'arrêté fédéral du 7 juillet 1899 sur les installations électriques ; le tout est contenu dans 340 pages environ et pourra certainement rendre des services aux techniciens toujours plus nombreux qui ont à s'occuper d'électricité.

SOCIÉTÉS

Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.

1re séance d'automne, le 9 décembre 1904.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

La séance est ouverte à 9 heures.

Le président souhaite la bienvenue et espère qu'après ces quelques mois de vacances la Société va reprendre sa vie active et les séances suivre leur cours normal.

Liquidation des affaires administratives : Le président propose d'organiser, comme l'année dernière, un arbre de Noël. Adopté. Cette petite fête aura lieu le 21 courant au local de la Société (Hôtel de l'Autruche).

Il est décidé de tenir l'assemblée annuelle statutaire le dimanche 15 janvier prochain.

Le président propose, pour éviter la convocation coûteuse par carte à domicile, d'adresser aux membres, une fois pour toutes, un tableau des jours de séance pour l'année 1905.

Le programme des séances bi-mensuelles en 1905 a été fixé comme suit :

Vendredi 6 janvier 1905.	Vendredi 31 mars 1905.
» 20 » »	» 14 avril »
» 3 février »	» 28 » »
» 17 » »	» 12 mai »
» 3 mars »	» 26 » »
» 17 » »	

Le président donne ensuite connaissance du projet de formulaire de soumission et de cahier des charges, proposé par la Société suisse des entrepreneurs (Baumeister).

Une commission, composée de 3 membres, a été nommée pour étudier ces questions et faire rapport dans une prochaine séance.

Une discussion très intéressante s'est ensuite engagée sur les différentes questions techniques à l'ordre du jour.

Séance du 21 décembre 1904.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

Cette séance a réuni l'utile à l'agréable. Le programme comprenait une partie administrative et instructive et une partie récréative (arbre de Noël).

Liquidation d'affaires administratives.

M. Gremaud (président du Comité des constructions pour le tir cantonal de 1905 à Fribourg) produit le plan d'aménagement de la place de fête au Schönberg, tel qu'il a été adopté. Il fournit quelques renseignements sur les opérations du Comité des constructions et sur les différents bâtiments à construire (cantine, stand, ciblerie, etc.).

M. Paul Berger (président du Comité de tir) complète, en ce qui concerne le tir, les renseignements ci-dessus. La ciblerie comprendra 50 cibles.

On passe à la partie récréative de la soirée.

Le président, dans une courte allocution, nous parle des différentes espèces d'arbres, pris au figuré, tels que : l'arbre de vie, l'arbre généalogique, l'arbre de la science du bien et du mal, l'arbre de la liberté, l'arbre de Noël, etc., et entre dans quelques détails sur l'origine de ce dernier et son influence sur la société au point de vue familial. Un loustic fait observer, étant donné le caractère de notre Société, qu'on pourrait dans cette énumération ajouter l'arbre de transmission !

On procède à l'allumage de l'arbre orné des nombreux dons offerts par les sociétaires. Durant cette opération préalable, on chante en chœur : « O Tannenbaum, o Tannenbaum, wie grün sind deine Blätter, etc. ».

Il est procédé ensuite à différents jeux pour disposer des objets ornant l'arbre, tels que : tombola, loterie et mises au plus offrant.

Enfin la soirée se termine à 1 heure du matin par des productions diverses.

Le président, en souhaitant à ses collègues un bon et agréable retour dans leurs foyers malgré que l'heure soit avancée (« Pour les maris, ah ! le vilain quart d'heure ; pour les amants, c'est l'heure du berger », comme dit la chanson), remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette petite fête familiale et, à ce propos, il fait ressortir combien la vie de famille est réconfortante et moralisatrice.

CONCOURS

Collège primaire pour garçons, à Vevey [1].

La Municipalité de Vevey ouvre un concours entre les architectes suisses domiciliés en Suisse et les architectes vaudois quel que soit leur domicile, pour l'élaboration des plans d'un nouveau collège primaire à construire au quai de la Veveyse.

Le projet comprendra : 20 classes de 48 élèves. La superficie de chaque classe est comptée à raison de 1 m²,30, au moins par élève. — Une loge pour le concierge donnant sur l'entrée principale, avec une cuisine adjacente et un appartement de trois chambres au 3me étage. — Un bureau pour le Directeur avec un local pour le dépôt des fournitures scolaires. — Une salle de réunion pour les maitres. — Deux salles de dessin bien éclairées, au 3me étage. — Une salle de gymnastique indépendante de 300 à 350 m² de superficie et ses dépendances. — Un préau couvert, d'une surface de 200 à 250 m², avec fontaine et urinoir. — Une salle pouvant être utilisée pour douches et des locaux pouvant servir à l'enseignement des travaux manuels ainsi que des locaux pour archives. — Une salle pour musée scolaire. — Tous les locaux accessoires que comporte un bâtiment de ce genre, soit : water-closets, lavabos, vestiaires, salles d'arrêts, bûchers, caves, chambre à lessive, etc. Les corridors peuvent servir de vestiaires. — L'installation pour le chauffage central de tous les locaux.

Les classes seront réparties entre le rez-de-chaussée, le 1er et le 2me étages. — La hauteur des salles sera au minimum de 3m,50 et au maximum de 4 m. — Pour les dimensions des portes, fenêtres, escaliers, etc., les architectes devront se conformer dans la mesure du possible au règlement du 12 avril 1890 pour les écoles primaires du canton de Vaud (Art. 23 à 38).

Les architectes auront à fournir : Un plan de chaque étage à l'échelle du 1/200. — Les diverses façades à l'échelle du 1/100. — Les coupes nécessaires à la compréhension du projet à l'échelle du 1/100. — Un devis estimatif du bâtiment principal calculé au mètre cube, non compris les honoraires des architectes. Le cube se calculera du niveau du sol des caves au plafond des combles. — Un devis estimatif des travaux extérieurs, salle de gymnastique, préaux, mur de clôture, grilles, plantations d'arbres, canalisations, etc.

Les concurrents pourront ajouter une esquisse en perspective.

L'architecture du projet sera sobre et aussi simple que comporte sa destination.

Les projets seront expédiés franco de port au Greffe municipal de la commune de Vevey avec la mention « Concours pour le Collège », *pour le 31 mars 1905*.

Le Jury appelé à juger le concours est composé de Messieurs les architectes : Henri Juvet, à Genève ; Ernest Prince, à Neuchâtel ; Ad. Tièche-Frey, à Berne.

La Municipalité met à la disposition du Jury une somme de 4000 fr. pour être décernée en primes aux trois ou quatre meilleurs projets.

Après leur classification par le Jury, les projets seront exposés publiquement pendant quinze jours. Le rapport du Jury sera publié dans le *Bulletin technique de la Suisse romande* et dans la *Schweizerische Bauzeitung*. Les projets primés deviennent la propriété de la commune de Vevey qui en disposera à son gré, notamment au point de vue de l'exécution. En principe, l'élaboration des plans définitifs et la direction des travaux seront confiées à l'auteur du projet classé premier. Cependant la Municipalité se réserve toute liberté à cet égard.

[1] Voir No du 25 décembre 1904, page 434.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne. A³. E². I. L.

Offre d'emploi.

Une maison de *construction mécanique* de la Suisse allemande demande comme *représentant* un ingénieur connaissant bien le français et ayant le goût des voyages. (1)

Adresser les offres à M. A. Dommer, ingénieur et professeur, président de l'Association, Gai Coteau, Lausanne.

Lausanne.— Imprimerie H. Vallotton & Toso, Louve, 2.